

	Calvez René : Né le 7-01-1883 à Plouguerneau ; 1907, prêtre et vicaire à la Roche-Maurice ; 1911, vicaire à l'Île de Batz ; 1919, vicaire à Plounéour-Trez ; 1928, chapelain de la Providence à Landerneau ; décédé le 26-11-1930. Étude : <i>Semaine religieuse de Quimper et Léon</i>, 1930 p. 843-845.
--	---

M. René, ou plus exactement, Renan-Edouard-Marie Calvez, naquit à Plouguerneau, en 1883. Sa famille habita bon nombre d'années le village de Kerodern, non loin de la maison du Vénérable Dom Michel le Nobletz, et de la chapelle où ce serviteur de Dieu reçut, dès ses plus tendres années, les faveurs et les maternelles instructions de la Très Sainte Vierge.

M. Le Seac'h, mort curé de Riec, alors vicaire à Plouguerneau, discerna en lui les marques de l'appel divin, et lui donna, ainsi qu'à plusieurs autres, les premières leçons de latin. Après ses études secondaires au collège de Lesneven, M. Calvez entra au Grand Séminaire de Quimper, où, comme au collège, il s'attira les sympathies de tous, par l'aménité et la douceur de son caractère, jointes à une sérénité et à un calme imperturbables. Ordonné diacre le 25 juillet 1906, trois semaines avant le décès de son oncle maternel, M. Grall, recteur de Saint-Ségal, il eut avec ses condisciples à subir l'expulsion du Grand Séminaire, le 30 janvier 1907, et fut de ceux qui inaugurèrent le Grand Séminaire du Carmel de Lambazellec, au milieu de gênes et de difficultés que ne réussirent pas à éviter complètement le dévouement de M. Gadon et son talent organisateur si remarquable.

Ordonné prêtre le 25 juillet 1907, M. Calvez fut, le 31 décembre, nommé vicaire à La Roche, Déjà, pendant son séminaire à Quimper, il avait été plusieurs fois pris de violents crachements de sang. Il a avoué que, la première fois, il en avait été très impressionné ; mais ensuite son bon moral reprenait le dessus, et il disait assez gaiement : « Oh ! j'ai déjà eu cela ! » Lorsque ces mêmes accidents lui survinrent ensuite dans le ministère, en particulier à La Roche, il acceptait cette épreuve avec une résignation souriante. Ce qui le contrariait le plus, dans l'ordonnance médicale qui lui défendait de chanter et de prêcher pendant tout un mois, c'était que de son silence résultait pour son vénéré recteur un surcroît de besogne et de fatigue qu'il eût voulu lui éviter. Plein de tact et de délicatesse, il désirait lui épargner toute peine et toute gêne : aussi le bon « tonton Lem » ne tarissait pas en éloges sur le compte de son vicaire, et lui témoigna toujours une grande confiance et la plus profonde affection.

Le 20 janvier 1912, M. Calvez fut nommé vicaire à l'Île de Batz. Pendant le court séjour qu'il y fit, il trouva le loisir de faire quelques recherches dans les archives et documents paroissiaux, et l'on fut un jour agréablement surpris à Quimper, en recevant de lui des observations et renseignements historico-liturgiques, appuyés sur des documents incontestables, qui permirent de faire à l'Ordo diocésain une rectification dont il continue de bénéficier.

Nous avons dit son « court séjour ». Il restera bien jusqu'en 1919 titulaire de ce poste de vicaire à l'Île de Batz. Mais, comme on le sait, la grande guerre obligea l'administration diocésaine à déplacer

temporairement les prêtres qui demeuraient disponibles ; et, le 16 octobre 1914, M. Calvez fut nommé auxiliaire à Plouzané, où il donna pendant toute la guerre, l'aide la plus appréciée au bon M. Lemerdy, et où l'on a conservé de lui le meilleur souvenir.

Le 7 février 1919, il fut nommé vicaire à Plounéour-Trez, et s'attacha à y accomplir un excellent ministère. Malheureusement sa santé, qui avait paru d'abord s'être raffermie, devint plus chancelante : il eut même la douleur de ne pouvoir pas, malade lui-même, se rendre aux funérailles de sa mère plus qu'octogénaire ; et, en janvier 1928, il dut se déterminer à démissionner et à prendre un repos temporaire. Quelque temps après, il put accepter les fonctions de chapelain de l'Œuvre de la Providence à Landerneau, dont il s'acquitta consciencieusement jusqu'à la maladie qui devait l'emporter.

Il était toujours disposé à rendre service, et se montrait heureux de venir en aide, toutes les fois qu'il le pouvait, au clergé de la paroisse pour les confessions, l'assistance aux services et fonctions funèbres, etc. Pour les dernières fêtes de la Toussaint, il aida encore à confesser, et prit dans ce ministère un refroidissement qui, suppose-t-on, provoqua ou hâta sa dernière maladie.

Il aspirait au rectorat, qui lui apparaissait dans un avenir désormais pas trop lointain, et ce lui fut une douloureuse déception lorsqu'il se rendit compte qu'il n'aurait ni cet honneur ni cette responsabilité. Mais il se résigna pleinement à la volonté divine, et à l'un de ses parents prêtres venu le visiter qui lui suggérerait cet abandon confiant et plein d'amour au bon plaisir de Dieu, il répondit : « Oh ! oui, je ne serais pas plus content de mourir dans cinquante ans qu'aujourd'hui ! »

Néanmoins, il s'unissait aux prières qu'on faisait autour de lui pour demander sa guérison par l'intercession de Dom Michel le Nobletz. Dieu n'a pas jugé à propos d'accorder le miracle demandé, et il a rappelé à lui son serviteur. M. Calvez a rendu son âme à Dieu le 25 novembre, un peu avant minuit.

Le jeudi 27, au service funèbre célébré en l'église Saint-Houardon, assistaient 48 prêtres dont sept chanoines : l'un de ces prêtres observait : « Voilà quatre prêtres originaires de Plouguerneau que je vois disparaître en deux ans : MM. Lilè, Nicolas, Le Borgne et Calvez. » Et la conclusion s'en dégageait avec la plus fulgurante évidence : « Que Dieu leur donne de nombreux et dignes remplaçants, et pour cela multiplie et fasse aboutir les vocations ! »

Le vendredi, aux funérailles célébrées à Plouguerneau, 36 prêtres venaient encore donner à ce sympathique confrère, avec le témoignage de leurs regrets, le tribut de leurs prières. R. I. P.

